

¡JUBILACIÓN!

Le poids des mots.
La langue espagnole désigne le temps de la retraite par le mot jubilación. Tel est l'enjeu des luttes menées depuis deux mois dans le pays contre un projet de société destructeur des solidarités, éminemment régressif. Le dogme du travailler plus conduit à atteindre la retraite (si l'on y parvient), plus âgé, en mauvaise santé souvent et avec une perspective d'avenir plus limitée.

Nous affirmons au contraire que la retraite est (doit être) une période d'émancipation, une promesse de « jubilation ». Ce n'est malheureusement pas le cas pour toutes et tous actuellement, car beaucoup de retraité-e-s sont enfermé-e-s dans une logique de survie financière. De plus, l'accès aux soins est de plus en plus difficile et la menace de perdre son autonomie de plus en plus ressentie.

Nous nous battons, actifs et retraités, non pour le *statut quo* mais pour une société de droit et de progrès pour les trois temps de la vie : formation, vie professionnelle et retraite.

La retraite renvoie à un choix de société, la place des retraité-e-s aussi. ■

MARYLÈNE CAHOUE

*Revendiquons le droit
au bonheur pour toutes et tous,
à tout âge, pour aborder
lucidement, avec le poète,
« la cascade furieuse
de l'avenir ».*

RENÉ CHAR

DOSSIER

La culture... et les retraité-e-s



• ACTUALITÉ

Mouvement social
Objectif : un monde meilleur

• SANTÉ/SOCIÉTÉ

Urgences :
la lutte continue !

• VIE SYNDICALE

Réfléchir, échanger,
agir tous ensemble

• PORTRAIT

Artiste militant engagé : le destin
des migrants aux multiples visages

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p. 1
ACTUALITÉ	
UN MOUVEMENT SOCIAL HORS DU COMMUN	
Objectif : un monde meilleur	p. 2
INJUSTICE CRIANTE	
Les femmes, grandes perdantes	p. 3
POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉ-E-S	
Austérité, arbitraire et trompe-l'œil	p. 4
INTERVIEW	
Entretien avec Frédéric Rolet	p. 5
SANTÉ-SOCIÉTÉ	
URGENCES	
La lutte continue !	p. 6
L'HÔPITAL DU FUTUR : UN CAUCHEMAR ?	
De nouvelles forces centrifuges	p. 7
MENACES SUR LES HÔPITAUX ET LUTTES	
Économie libérale contre droit aux soins	p. 7
COP25 DE MADRID	
Un échec sans surprise	p. 8
EN ATTENDANT LA LOI GRAND ÂGE	
Un report qui en dit long	p. 9
VIE SYNDICALE	
CONGRÈS FSU	
Revigorant !	p. 10
ENGAGEMENT DE LA FSU	
Viser dès maintenant le 100 % Sécu	p. 10
REFLÉCHIR, ÉCHANGER, AGIR	
À préparer tous ensemble	p. 11
L'ACTION CONTINUE	
Revendications et inquiétudes	p. 11
DOSSIER	
LA CULTURE... ET LES RETRAITÉ-E-S	
S'ouvrir aux autres, se confronter à soi-même	p. 12
INFOS PRATIQUES	
LA TAXE D'HABITATION	
Disparition programmée	p. 18
LOISIRS CULTURE	
RENCONTRE AVEC DES POÈTES D'AUJOURD'HUI	
Évelyne Morin, « l'éclat de lumière dans le noir »	p. 19
BOLTANSKI AU CENTRE POMPIDOU (PARIS)	
De la disparition au temps additionnel...	p. 20
QUELQUES JOURS EN FRANCE	
Limousin terre de maquis	p. 22
CHEZ NOS VOISINS	
RETRAITÉS DANS LE MONDE	
Retraités japonais : exosquelette ou prison ?	p. 23
PORTRAIT	
ARTISTE MILITANT ENGAGÉ	
Le destin des migrants aux multiples visages	p. 24

UN MOUVEMENT SOCIAL HORS DU COMMUN

Objectif : un monde meilleur

Le pays connaît une mobilisation inédite par sa durée et sa force.



© Mireille Breton

L'enjeu est de taille : la réforme des retraites participe d'un projet d'une société néolibérale aux antipodes d'une société solidaire fondée sur les principes de la sécurité sociale. L'avant-projet de loi ouvre, par exemple, grand les portes aux fonds de pension. Depuis le 1^{er} octobre, le Plan épargne retraite (PER) incite les Français-e-s à utiliser les produits dédiés à l'épargne retraite. Et Blackrock est en embuscade. La récente mesure de hold-up sur le livret A est significative d'une politique qui veut détourner l'épargne populaire.

Malgré la pression idéologique et médiatique, le pays est majoritairement contre cette loi de destruction « d'un monde collectif régi par la solidarité » (J. Rancière). Il faut se féliciter de la variété des professions qui sont dans la lutte, notamment les professions libérales, le monde artistique (et pas simplement les intermittents du spectacle) à côté des secteurs plus régulièrement engagés (cheminots, RATP, dockers, personnels de l'éducation...), et les Gilets jaunes sont toujours là. La forte mobilisation de la FSU est remarquable avec la présence d'établissements, de jeunes collègues en nombre et de retraité-e-s.

Deux ans de guerre sociale

Le mouvement fait suite à plus de deux ans de guerre sociale menée par Emmanuel Macron contre les salarié-e-s, les chômeurs, chômeuses, les retraité-e-s, les jeunes. En revanche, les plus riches, les « premiers

Collèges et lycées très présents le 24 janvier.

de cordées » ont vu les cadeaux se poursuivre et s'accumuler : fin de l'impôt sur la fortune, flat tax (prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du travail et du capital), exonérations plus nombreuses de cotisations sociales. Les dividendes du CAC 40 explosent. Depuis son élection, le Président a enchaîné les attaques : contre le code du travail (déjà mis à mal par le gouvernement précédent), le statut de la Fonction publique, les services publics, l'assurance chômage, les métiers (notamment celui d'enseignant), le système éducatif. Au projet désastreux de la réforme des retraites s'ajoute pour les enseignants la politique de J.-M. Blanquer contre le bac, avec la mise en place de la réforme des lycées (dont les E3C sont la partie émergée) qui suscitent refus et colère des personnels et des élèves. Pour mener à bien la casse sociale : répression et violences policières sont au rendez-vous pour briser les manifestations. Quand les mensonges officiels sont démasqués, quand la population doute des annonces gouvernementales autour de l'âge pivot et autre enfumage, quand le recours à la CFDT ne suffit pas, la dérive autoritaire menace ouvertement la liberté de manifester. Le dialogue social est inexistant, la démocratie remise en cause à tous les niveaux. Ainsi, les élu-e-s vont délibérer sur un texte de loi « à trous », puisque la conférence de financement aura lieu pendant le débat au Parlement et que des

aspects décisifs ont renvoyés à des ordonnances. L'étude d'impact est fondée sur des projections mensongères.

Les retraité-e-s participent nombreux à double titre : dans la bataille collective contre ce projet de société destructeur mais aussi parce qu'ils expérimentent la réforme depuis un certain temps avec des pensions gelées ou sous-indexées, variables d'ajustement budgétaire. Les batailles sur les pensions et contre le projet de retraite à points sont complémentaires : tel est le sens des initiatives prises par le groupe des 9.

Les peuples exigent un autre monde

Cette mobilisation inédite entre en résonance avec la révolte des peuples un peu partout dans le monde contre l'injustice sociale, l'absence de démocratie, la corruption, la pauvreté. La politique aventuriste de Trump menace la paix. Partout dans le monde, en Iran comme au Liban, en Algérie, en Amérique latine, à Hong-Kong et ailleurs, les mobilisations se poursuivent.

Oui, d'autres solutions sont possibles, des alternatives de progrès. Ce n'est pas d'un âge pivot dont nous avons besoin, ni de travailler encore plus longtemps, mais d'une meilleure répartition des richesses,

d'une réduction du temps de travail, d'une justice fiscale pour permettre de vivre une retraite, longue et en bonne santé. Le gouvernement se targue d'une mesure phare : aucune pension ne sera inférieure à 1 000 euros, en oubliant de dire qu'il faut satisfaire à la condition d'une carrière complète ! Mais la question essentielle à se poser n'est-elle pas de se demander comment on peut vivre avec 1 000 euros ? ■

MARYLÈNE CAHOUE

BILLET D'HUMEUR LEUR FAIRE RENDRE GORGE

Bernard Arnault a engrangé en 2018 plus de 300 millions d'euros par la modification de l'ISF et caracole dans le trio de tête des milliardaires mondiaux. Les patrons du CAC 40 se sont octroyés en moyenne 14 % d'augmentation en 2019. Mais ce sont les salarié-e-s qu'on somme de faire preuve de solidarité... entre eux et d'épargner les « malheureux » premiers de cordée. « Malheureux » dont les principales « compétences » sont de bâtir leurs fortunes sur le travail de leurs salarié-e-s et sur leur contrôle de la presse et d'un pouvoir à leur dévotion. Il est temps de leur faire rendre gorge sauf à accepter que la jeunesse paie le prix de nos renoncements. Tel est l'enjeu de l'actuel mouvement social. ■

PIERRE TOUSSENET

INJUSTICE CRIANTE

Les femmes, grandes perdantes

Conséquences des inégalités de rémunération et des différences de carrière, les écarts entre les pensions des femmes et des hommes perdurent. Et, malgré les affirmations du gouvernement, la retraite par points aggravera encore les écarts.

Les pensions des femmes sont aujourd'hui inférieures à celles des hommes de 42 % en droit direct. Les « réformes » depuis 1993 ont aggravé la situation. Le passage des dix meilleures années aux vingt-cinq dans le privé, l'allongement du nombre d'annuités et l'effet dévastateur de la décote ont affecté davantage les pensions des femmes, car leurs parcours professionnels sont marqués par la précarité, les interruptions et le temps partiel (30 % des emplois féminins). Toutefois, grâce aux droits familiaux et à la réversion, l'écart se réduit à 29 %. À l'opposé de tout principe d'universalité, de justice sociale et d'égalité, le projet Macron entraînerait pour les femmes un véritable séisme. En effet, la retraite par points repose sur le strict reflet de l'ensemble des salaires perçus. Or, les salaires des femmes sont inférieurs de 26 % à ceux des hommes et perçus sur une durée moindre. On en connaît parfaitement les raisons : qualifications très mal reconnues (métiers du « care », services...) plafond de verre verrouillant leur carrière (moins de promotions, moins de primes), temps partiels... La prise en compte des primes ne



change rien à l'affaire : dans la Fonction publique, qui compte 63 % de femmes, les deux tiers des primes sont attribués aux hommes.

Les mesures de redistribution prévues (majoration de la pension de 5 % au premier enfant et 7 % pour le troisième) s'avèrent moins favorables que le système actuel, qui comprend aussi une majoration de la durée d'assurance par enfant. En même temps, la réversion ►►

Toujours plus d'inégalités.

» est menacée. Or, sur 4,4 millions de pensionnés concernés, 90 % sont des femmes. Un divorce (45 % des mariages) fera disparaître la réversion. Le retour aux 55 ans pour tous comme condition d'âge pour bénéficier de leur réversion ne promet aucune amélioration, et constitue un recul pour la Fonction publique. Le PACS est ignoré. Cette redistribution se révèle autant insuffisante que fragile. Transférée sur le contribuable, elle dépendra des politiques budgétaires des gouvernements, dans un système social où aucune mesure concernant l'amélioration de l'emploi notamment des femmes n'est envisagée.

Il est temps d'ouvrir d'autres perspectives. Porter le taux d'activité des femmes au niveau de celui des hommes, imposer l'égalité salariale et la reconnaissance des qualifications, instaurer une surcotisation patronale sur les temps partiels imposés, créer des places de crèches... permettraient de financer les retraites de toutes et tous. Ce serait aussi le moyen de bousculer le patriarcat sur lequel s'appuie le capitalisme depuis toujours, tout en inventant toutes et tous ensemble les voies vers une humanité libérée. ■

JOSIANE DRAGONI

POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉ-E-S

Austérité, arbitraire et trompe-l'œil

À grand renfort de communication, le gouvernement avait annoncé un budget 2020 « pour le pouvoir d'achat ». Si on se limite aux seul-e-s retraité-e-s, le compte n'y est pas. Loin de là.

Avec l'annulation de la hausse de la CSG à partir de 2019 pour les pensions inférieures à 2 000 €, seuil maintenu pour une revalorisation différenciée en 2020, le Président confirme son rejet de la retraite comme droit social acquis pour en faire une allocation soumise à condition de ressources et livrée aux aléas des arbitrages budgétaires. Si cette annulation est juste pour les personnes retraitées aux pensions modestes (sans compensation pour 2018 !), il est inacceptable qu'un quart des pensionnés (à partir de 2 000 € brut – en matière d'opulence, on fait beaucoup mieux en France) continuent d'être sévèrement taxés.

Par ailleurs, le gouvernement a repris de l'autre main ce qu'il avait dû concéder en faisant supporter par le budget 2020 de la Sécurité sociale les mesures prises par l'État en avril 2019 (dont 1,5 Md€ pour la CSG) et ce, au mépris de la loi distinguant les deux budgets. Le déficit de 5 Mds€ pour la Sécurité sociale ainsi créé artificiellement laisse augurer des économies préjudiciables à tous sur la santé, l'hôpital, le financement de la perte d'autonomie.

La règle inscrite dans le code de la Sécurité sociale fixant l'obligation de revaloriser les pensions sur l'inflation continue d'être bafouée. La désindexation des pensions se poursuit avec un petit 0,3 % à partir de 2 014 € ; seules les pensions inférieures à ce seuil sont revalorisées de 1 %, un peu moins que l'inflation (1,2 %) sans rattrapage des pertes antérieures.

Le pouvoir d'achat de l'ensemble des retraité-e-s accuse donc une baisse qui s'aggrave au fil des ans et s'élève à 5 % depuis 2013. Tous les rapports le confirment : l'indexation des pensions sur l'inflation permet les plus grandes économies sur les dépenses de retraites et on comprend qu'elle soit préservée dans le projet de réforme des retraites.

Il faut malgré tout faire face au train de hausses déjà connu pour 2020 : + 3 % ou 4 % pour l'électricité après une augmentation de près de 7 % en 2019, augmentation du tarif des mutuelles supérieure à l'inflation, des contrats d'assurance... Sans compter les autres charges à assumer, pour le logement par exemple. Quant aux baisses d'impôts annoncées, elles confortent le refus des nantis d'un impôt sur le revenu plus progressif, seul impôt juste. Elles relèvent, à terme, d'un double leurre : les moyennes publiées ne compensent pas pour tous les retraités les pertes subies et la baisse des recettes pour les services publics, avec le pouvoir redistributif qui leur est reconnu, pèsera lourd pour celles et ceux à qui ils sont nécessaires. Mais les cadeaux fiscaux accordés aux plus riches et aux grandes entreprises restent intouchables.

L'horizon de mobilisations des retraité-e-s en 2020 pour défendre leur retraite et le niveau de vie qu'elle doit permettre est tout tracé. ■

MARTINE BEAULU-BARLIER



COLÈRE DANS L'ÉDUCATION

Entretien avec Frédérique Rolet

De plus en plus de banderoles de collèges et de lycées ont grossi les rangs des manifestations anti-réforme des retraites.

L'US Retraités : Décembre, janvier un mouvement historique...

Frédérique Rolet : Un mois et demi après la grande grève du 5 décembre, la mobilisation contre le projet de réforme des retraites ne faiblit pas. Cheminots et personnels de la RATP ont été au premier plan, battant les records de durée de grève de mai 1968 ! La répétition de journées nationales d'action hebdomadaires a rythmé le mouvement et, si les taux de grévistes ont pu fluctuer, ceux qui pariaient sur l'essoufflement en ont été pour leurs frais. La journée du 24 janvier a rassemblé à nouveau des centaines de milliers de salariés, chômeurs et retraités, des étudiants, des lycéens tous ensemble dans la rue pour dire non au recul de l'âge de la retraite, refusant une logique assurantielle substituant l'individualisme à la solidarité. L'opinion publique a bien compris les enjeux, le soutien au mouvement se maintient, l'opposition à la réforme et la condamnation de la politique de Macron aussi.

Du fait de sa longévité le mouvement évolue dans ses formes d'action et l'inventivité est au pouvoir, entre les concerts devant l'Opéra, les chorégraphies, les jets des instruments de travail...

L'US Retraités : ... dans lequel les personnels de l'Éducation sont particulièrement impliqués...

F. R. : L'Éducation nationale est très présente dans le conflit, les personnels ayant très tôt mesuré le sens d'une réforme constituant un tournant dans la conception du modèle social, ayant aussi mesuré les conséquences sur les pensions de nos professions du fait de la fin du calcul sur les six derniers mois.

Le SNES-FSU s'est attaché à fournir des analyses, a mis en place un calculateur, a multiplié stages et réunions d'information. Conséquence ? Trois grèves majoritaires, un phénomène inconnu depuis longtemps ! De nombreux collègues ont participé à diverses actions aux côtés des cheminots, ont de nouveau été largement en grève le 24 janvier. Les motifs de mécontentement



Frédérique Rolet
secrétaire générale

se sont cumulés avec l'approche de la mise en place de la première session des épreuves communes dites E3C. La période a mis en lumière les difficultés du métier enseignant, la frustration éprouvée par les collègues du fait du hiatus entre leur ambition pour leurs élèves et les réalités de leur exercice professionnel et de la faiblesse des rémunérations au regard de la qualification. La perspective que soit mis fin à l'espoir d'une retraite correcte a aggravé la colère et les actions se sont multipliées dernièrement.

L'US Retraités : Malgré la promesse d'une revalorisation !

F. R. : Les propos lénifiants du ministre de l'Éducation, ont été accueillis avec la plus grande défiance, la parole de J.-M. Blanquer étant totalement discréditée et le plus grand flou régnant sur le dossier. L'avis du Conseil d'État déclarant non conforme à la Constitution le fait de mettre dans une loi, celle des retraites, l'obligation d'une autre loi,

celle de programmation budgétaire, vient de saper le peu d'arguments dont disposait le ministre.

L'US Retraités : Et maintenant ?

F. R. : La manœuvre gouvernementale a accentué la fracture entre les syndicats et il va falloir faire un gros travail pour convaincre de la possibilité de financement des retraites, du maintien d'un système par répartition et du code des pensions face à ceux qui brandissent l'argument démographique. Les retraités qui se sont beaucoup battus l'an dernier continuent à le faire, il est important qu'ils soient au côté des actifs pour combattre notamment l'offensive visant à opposer les générations.

La période qui vient va être rude, l'élargissement est difficile, les personnels des transports sont éreintés, les congés par zones dans l'Éducation vont devoir amener à diversifier les modalités d'action. Il nous faut réfléchir à une manifestation nationale, élargir l'audience de nos propositions en associant syndicalistes, chercheurs, politiques.

Une chose est sûre : nous nous battons jusqu'au bout. ■

URGENCES

La lutte continue !

La situation des hôpitaux ne s'améliore pas. Parole a été donnée sur l'urgence d'agir à Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France et militant CGT.

Le mouvement des personnels hospitaliers est moins visible que celui contre la réforme des retraites, avec en particulier la mobilisation dans les transports. Cependant, même si le service public, à l'hôpital, continue d'être assuré par les professionnels assignés, la situation est de plus en plus critique.



Christophe Prudhomme

Dégradation sans précédent

Chaque semaine apporte son lot de dysfonctionnements majeurs qui démontrent que le manque de moyens entraîne une dégradation de l'offre de soins préjudiciable aux patients. Les conséquences pour la population sont graves, plus que celles de la grève des transports. Quelques exemples emblématiques : manque de places en réanimation pédiatrique en Ile-de-France avec transfert des nouveau-nés, souvent prématurés, en province ; fermeture du service de cancérologie de l'hôpital de Cherbourg pendant la période des fêtes par manque de personnel ; fermeture impromptue des urgences de Saint-Nazaire par manque de lits et accueil limité aux détresses vitales, avec redirection des patients sur Nantes ou autres hôpitaux du département...

Un effet de seuil redoutable

Notre système hospitalier public est en train de s'effondrer. Les causes sont connues et il s'agit bien d'une catastrophe annoncée. De plans d'économies en plans d'économies, avec son cortège de fermetures de services, d'hôpitaux, de suppressions de postes, l'activité a pu être maintenue du fait de l'engagement des agents et de leur conscience professionnelle. Mais nous sommes confrontés aujourd'hui à ce qu'on appelle un effet seuil : on tire sur la corde qui résiste pendant un certain temps puis s'effiloche et craque brutalement.

Toujours mobilisés

La mobilisation perdure avec des modalités d'action variées. Une partie des médecins est montée au créneau, même des représentants des syndicats de directeurs se sont émus de la situation. Mais cela reste insuffisant car le gouvernement, comme pour la réforme des retraites, reste droit dans ses bottes et essaye de diviser, tout en jouant sur le pourrissement du mouvement. Pour ne prendre qu'un exemple emblématique : 1 000 chefs de service ou de structures ont annoncé qu'ils allaient démissionner de leurs fonctions administratives, la réponse des directions est de leur dire que ce n'était pas grave, ils trouveraient facilement des « collègues pour les remplacer » !

Il ne faut cependant pas désespérer : le monde hospitalier a gagné la bataille de l'opinion. En effet près de 80 % des Français estiment que le problème de l'hôpital est en priorité un problème de moyens, même si la question de l'organisation du système de santé nécessite des réponses urgentes.

L'avenir de la Sécurité sociale

La bataille est maintenant politique et ne concerne pas uniquement l'hôpital mais bien l'avenir de notre système de santé. Que voulons-nous ? Un service public organisé dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire avec une Sécurité sociale inté-

grale (un système avec un collecteur unique des cotisations et un payeur unique des frais de santé) ou un marché avec des acteurs privés lucratifs, donc des cliniques privées installées là où sont les clients solvables, dans les métropoles, et des assureurs « librement choisis » par leurs clients, reléguant la Sécurité sociale à un simple filet de sécurité pour les plus pauvres ?

Il s'agit bien là des enjeux actuels face à un gouvernement ultra-libéral qui applique la même politique que celle menée par Thatcher. Seul l'emballage est différent avec un président de la République arc-bouté sur son programme.

En fait, la problématique est simple et se pose dans tous les pays. Il s'agit de la répartition des richesses. Sans rétablissement d'un système d'imposition qui permette de limiter l'accumulation et la concentration des richesses dans les mains d'une oligarchie mondiale à tendance ploutocratique, rien ne sera possible. À nous de créer la voie de ce possible ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARYLÈNE CAHOUET



© Jean-Louis Viguier

L'HÔPITAL DU FUTUR : UN CAUCHEMAR ?

De nouvelles forces centrifuges

Une course à la gestion des équipements hospitaliers s'est instaurée avec la loi « Bachelot » (HPST de 2009) par la tarification à l'acte (T2A) et une gestion implacable de « l'offre » par les ARS. Les soins programmables, les plus lucratifs, sont souvent accaparés par les structures privées. Dans le même temps, la quasi-faillite de la médecine de ville entraîne l'asphyxie des services d'urgence.

Selon E. Macron et ses partisans, le système de santé souffre davantage d'une « mauvaise organisation » que d'un manque de moyens. Le changement de paradigme s'applique donc d'abord avec la multiplication des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) conçus essentiellement pour réaliser des économies d'échelle et préparer la mobilité des personnels et des patients. Puis la hiérarchisation officielle des hôpitaux dits *de proximité* (sans plateau chirurgical), *spécialisés* et *très spécialisés*.

Enfin, depuis peu, sous couvert de révolution numérique, d'intelligence artificielle, de virage ambulatoire, de maintien à domicile, de constitution de parcours... à mots couverts, il s'agit bien de vider les hôpitaux de leurs patients et donc des personnels.

Il en est ainsi de la Récupération améliorée après chirurgie (RAAC) promue lors d'une réflexion nationale sur « l'Hôpital du futur », en cours de déploiement pour les soins programmables, majoritaires. Ce protocole consiste en une prise en charge du patient dans un parcours pré-opératoire où il est rendu « acteur » conscient et responsabilisé, ce qui lui « permet » d'arriver au bloc opératoire le matin même sans préparations ni précautions jugées dorénavant superflues. Puis il quitte le bloc « en autonomie » pour intégrer un parcours post-opératoire.

On dissocie ainsi la prestation « résidence-hôtellerie » de l'acte médical. Un concept d'« *hospital* » émerge donc pour mettre fin aux « lits d'hôpitaux » jugés maintenant somptueux, trop nombreux et ruineux par les « *cost killers* » du management hospitalier.

Le secteur médico-social est, lui aussi, concerné. Il est de plus en plus courant d'expérimenter des « *EHPAD hors les murs* », et, sous couvert d'inclusion, de rendre caducs les lieux d'accueil et d'hébergement pour les personnes en situation de handicap.

Ces orientations sont d'autant plus choquantes quand on considère la réalité des « déserts médicaux » tant en ville qu'en milieu rural et les grandes insuffisances qualitatives et quantitatives des services à domicile, qu'ils soient d'aide ou de soins. ■

GEORGES BOUCHART

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le cauchemar de « l'hôpital du futur », F. Pierru, *Le Monde Diplomatique*, octobre 2018.
- Santé, la fin du grand partage ? *Mouvements*, n° 98.



© DR

Hôpital de proximité... : le vrai !
Pas le modèle réduit de Buzyn

MENACES SUR LES HÔPITAUX ET LUTTES

Économie libérale contre droit aux soins

Les syndicats de la Fonction publique hospitalière manifestent depuis des mois dans de nombreuses grandes villes. Plus de 150 mobilisations sont aujourd'hui sur le site de la coordination santé⁽¹⁾.

Christophe Prudhomme dénonce des dégradations lourdes à Cherbourg, Saint-Nazaire, en Île-de-France (voir p. 6)... Vous nous avez aussi fait part de vos luttes et des vies mises en danger par l'éloignement orchestré des hôpitaux.

► À **Thann (68)**, démantèlement de l'hôpital depuis 2015 suite à la création d'un GHT Mulhouse sud Alsace. Après les urgences en 2016, c'est la maternité qui est fermée en novembre dernier malgré de fortes mobilisations et une promesse de maintien jusqu'en 2023. L'hôpital devient « un centre de soins pour personnes âgées » !

► Dans l'**Aveyron (12)**, un projet d'hôpital « médian » entre Millau et Saint-Affrique est contesté par usagers et personnels soignants. Il vise à la fermeture des deux hôpitaux de proximité, alors que celui de Millau a été récemment rénové. ■■

► Dans l'Essonne (91), un comité de défense des hôpitaux du Nord Essonne lutte contre la fermeture de trois hôpitaux de proximité.

Après des dizaines de milliers de signatures et de multiples actions en direction des instances et des élus, ils annoncent « *l'ARS recule : à Juvisy, le service de médecine interne (57 lits) est maintenu, des consultations avancées reviennent, le sort de l'hôpital est renvoyé à 2024 ; à Longjumeau, l'horizon recule jusqu'à 2026* ».

Mais la suppression de 150 postes et la fermeture de la maternité de Longjumeau en 2026 sont toujours programmées malgré 2 100 accouchements par an et le refus du CHSF⁽²⁾ de prendre en charge les maternités sans risque !

► À Clermont-l'Hérault (34), une structure du SAMU avait été mise en place en 2013 pour permettre une prise en charge médicale immédiate (délai de 8 à 15 mn) soit trois fois plus rapide que l'arrivée du SAMU de Montpellier. 1 500 prises en charge chaque année. Menacée de fermeture, son maintien est enfin acquis. le week-end, après plus de 20 000 signatures. La mobilisation continue pour un retour à une présence 7/7.

► À Sisteron (04), la CGT annonce la réussite de la 27^e journée de mobilisation pour la réouverture des urgences de nuit. En 2020 ils continuent. ■

MIREILLE BRETON

(1) coordination-defense-sante.org

(2) Centre Hospitalier Sud Francilien, Corbeil (91)

« Une dégradation vertigineuse, sans précédent »

Plus de 1 100 médecins hospitaliers menacent de démissionner de leurs fonctions administratives : France inter, 15/1/20, www.franceinter.fr/societe/vague-de-demissions-administratives-a-l-hopital-public-les-langues-se-delient

COP25 DE MADRID

Un échec sans surprise

On peut gloser sans limite sur une COP25 dont on n'attendait pas grand-chose (résultats insignifiants et désaccords patents) ou encore souligner l'écart abyssal existant avec les attentes citoyennes exprimées dans la rue.

Mais il serait faux de laisser penser qu'il y aurait eu une COP21 et des États à la hauteur des enjeux à Paris et, désormais, une COP25 et des États en dessous de tout. On peut considérer que les impasses apparues au grand jour lors de cette COP25 sont le fruit des limites intrinsèques de l'Accord de Paris et des résultats de la COP21. Celle-ci a abouti à des accords non contraignants, et a été dominée par la croyance que les États et les forces qu'ils représentent sont engagés par principe dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Bien entendu, l'élection de Donald Trump, celle de Bolsonaro et le maintien ou l'arrivée au pouvoir de dirigeants notoirement climato-hypocrites, comme l'Australien Scott Morrison, ont plombé ces Accords de Paris.

Mais la raison de l'inaction des États après l'accord de 2015 est plus large : ceux qui n'ont pas intérêt au changement agissent pour que rien ne change.

En cause : les industriels des énergies fossiles, les banques qui les financent, toutes ces forces qui veulent maintenir le système de production et de consommation dont ils tirent rentes et profits, l'agriculture défendue par la FNSEA, le déclin organisé du fret ferroviaire au bénéfice du tout routier, la rénovation des bâtiments ciblée sur le marché des plus solvables, l'incapacité à faire des investissements de long terme, l'indifférence aux inégalités sociales, la transformation des multinationales en fer de lance d'un introuvable capitalisme vert, le record des ventes de SUV signes d'une arrogance sociale et du non-sens climatique, le manque de financement des transports publics...



La maison brûle et « Ils » regardent ailleurs.

Le président Macron est l'archétype de cette imposture : champion dans la rhétorique et l'inaction.

L'action vient en réalité de certaines collectivités locales, et surtout de changements collectifs « par en bas » dans les modes de produire, de vivre, de se déplacer.

Quant à l'État, il sera intéressant de suivre la conclusion de la convention composée de 150 citoyens tirés au sort. L'intérêt pour cette expérience se heurte à la crainte d'un maigre résultat sous la pression du gouvernement. ■

DANIEL RALLET

EN ATTENDANT LA LOI GRAND ÂGE

Un report qui en dit long

En juin 2018, le président de la République annonce une loi pour la fin de 2019 censée répondre à la fois aux mouvements sociaux des personnels de l'aide à domicile et en établissements, et à la situation des personnes concernées (personnes âgées et leurs familles), confrontées notamment à un reste à charge (RAC) insupportable et à la difficulté de l'accès à des soins de qualité.

Le 19 décembre 2019, le ministre du Budget

annonce incidemment le report de la loi « Grand âge et autonomie ». En cause, le calendrier social occupé par la réforme des retraites. Aucune date n'est précisée. Qu'on se rassure, « *le travail de concertation se poursuit avec les conseils départementaux et les acteurs concernés* », indique la ministre. Les retraités et leurs organisations ne sont pas invités.

Que savons-nous de la future loi ?

Aucun projet n'est paru, seulement trois rapports. En mars 2019, Dominique Libault présente 175 propositions dans une approche globale⁽¹⁾. Partant d'un constat objectif, le texte estime ainsi à 9,2 milliards d'euros les dépenses supplémentaires annuelles à l'horizon 2030 et la nécessité de porter les dépenses à 1,4 % du PIB en 2030 contre 1,1 % en 2014 (un taux très médiocre par rapport aux pays de l'UE). Il met en priorité la revalorisation des métiers du grand âge et propose la réduction du RAC (- 300 euros mensuels pour les revenus inférieurs à 1 600 euros) alors qu'il est en moyenne de 2 000 euros en EHPAD.

Quels financements ? Si Dominique Libault considère la perte d'autonomie comme un risque de Protection sociale à part entière, les pistes sont bien insuffisantes : après 2024, on instaurerait un nouveau prélèvement social dédié utilisant l'assiette de la CRDS. Il n'évoque pas la cotisation sociale ! Si la complémentaire obligatoire est récusée, les assurances privées facultatives bénéficieraient d'avantages fiscaux. Au cours du dernier trimestre 2019, deux autres rapports sont publiés : le rapport El Khomri sur les métiers du grand âge⁽²⁾ et celui d'A. Dufeu-Schubert⁽³⁾ sur la transition démographique et la lutte contre l'âgisme. Certes des mesures sont préconisées pour prendre en compte le manque criant de personnel mais les réponses sont insuffisantes et surtout ne sont pas financées à hauteur des besoins. Les textes entassent les instances, ce qui ne masque pas la pauvreté des propositions.

Et maintenant ?

Certes, la loi a mis en place l'indemnisation du congé des aidants (trois mois et un an sur l'ensemble de la carrière du salarié) et dégagé aussi 500 millions d'euros pour « *amorcer la réforme du grand âge et de l'autonomie* ». Mais le financement se fait par redéploiement. Mesures très insuffisantes, qui ne répondent ni aux demandes des personnels, ni à la nécessité pour les personnes concernées de recevoir des soins de qualité, de mener une vie digne et conforme à leurs vœux.



Le HCFEA est une instance (non décisionnelle) créée par la loi d'adaptation à la société de 2015. Il est composé de 3 sections. Le Haut conseil de l'âge comprend 88 membres (<http://www.hcfea.fr/spip.php?>). 7 représentant.es du groupe des 9 (dont la FSU) y interviennent notamment sur la perte d'autonomie : prise en charge dans la branche maladie de la SS, Ehpad, maintien à domicile, travail sur la loi grand âge, logement des personnes âgées, maltraitance, bilan des CDCA, place des personnes âgées dans la société... C'est une tribune pour le groupe des 9 qui est devenu une force reconnue.

Rappelons la revendication du groupe des 9 : un service public de l'autonomie et une prise en charge à 100 % par la branche maladie de la Sécurité sociale. D. Libault le dit lui-même : notre pays est en capacité de relever le défi.

Y aura-t-il une loi ?

« *L'État, une fois de plus, ne tient pas sa parole* », dénoncent les associations en déplorant le report de la loi à une date indéterminée, de même que l'annulation de la conférence salariale pour les personnels du secteur, annoncée pour la fin de l'année 2019.

Le groupe des neuf organisations de retraités proteste contre cet ajournement alors que la situation des secteurs de la perte d'autonomie est catastrophique, aussi bien pour les personnels que pour les personnes concernées. Il demande la promulgation d'une loi ambitieuse pour une véritable prise en charge de la perte d'autonomie et sa participation à une vraie concertation. Il s'associera aux actions qui ne manqueront pas d'être définies par les salariés en 2020. ■

MARYLÈNE CAHOUET

(1) https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_grand_age_autonomie.pdf

(2) « Plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge ».

(3) « Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme ».

CONGRÈS FSU

Revigorant !

Premier congrès à 68 ans : il n'y a pas d'âge, nous sommes tous unis, actifs et retraités, pour défendre nos valeurs communes. Cependant la FSU doit insérer davantage les retraités dans son fonctionnement, Marylène l'a rappelé dans son intervention du premier jour.

Palais des congrès de Clermont :

immense, mais on ne s'y perd pas, les camarades du 63 n'ont pas économisé leurs forces pour nous accueillir, et organiser l'événement, avec 700 congressistes, à nourrir midi et soir en une seule heure par repas, imaginez l'intendance. Le service de restauration fut à la hauteur, les plats copieux, de quoi nourrir... les débats.

Interventions multiples, travaux en commission, une par thème : comment intégrer les centaines d'amendements des sections départementales, des syndicats et des tendances ? Un travail de dingue que les rapporteurs ont accompli en amont, pendant ces commissions, et après, pour présenter les textes en plénière le lendemain. Ont-ils dormi ? Dès l'aube, expliquer l'intégration partielle des amendements ou leur abandon, et soumettre au vote ceux que les délégués ont jugé bon de maintenir. Qui est pour ? Qui est..

Beaucoup de temps passé à compter les mandats levés. Au final, une forte majorité d'amendements ont été pris en compte, gage d'un fonctionnement démocratique dont il m'était difficile d'imaginer le déroulement avant d'y participer. Tous les textes qui établissent nos mandats pour trois ans ont été adoptés à 95 %.

Dernier jour, le texte « action », et la désignation du nouveau secrétaire général. Benoît Teste a été à la hauteur : on attendait un discours offensif, dans la situation sociale où nous nous trouvons. Il l'a été, mais restons vigilants, à l'image du 100 % Sécu (voir ci-dessous).

On dort peu la semaine d'un congrès, retour à l'hôtel jamais avant minuit, réveil à 6 h 30. Bon souvenir de la soirée festive autour du rhum apporté par nos camarades Guyanais ! Retour en voiture. Fatigué, mais revigoré. ■

DANIEL CLEMENTE

RÉPRESSION

Jean Charles Moyon, retraité du SNES-FSU 77, a été interpellé et mis en garde à vue à l'issue de la manifestation du 24 janvier. Déféré au parquet pour avoir refusé d'enlever des autocollants syndicaux sur ses vêtements, il a été libéré après 23 heures de détention (!) suite à l'intervention de la FSU avec un simple rappel à la loi... ce qui est déjà trop puisque le port du badge sur la voie publique n'est pas interdit.

HISTOIRE DE LA FSU



DANS LA COUR DES GRANDS
(1997-2010)

Suite du tome 1 – *Une percée flamboyante* – de *L'Histoire de la FSU, Dans la cour des grands* explore la période suivante, de 1997 à 2010. Il est une analyse de cette « histoire du temps présent ».

► à commander à l'Institut de la FSU : 104, rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas, 01 41 63 27 60, institut@institut.fsu.fr ou à l'IRHSES : 46, avenue d'Ivry, 75641 Paris Cedex.

ENGAGEMENT DE LA FSU

Viser dès maintenant le 100 % Sécu

À l'encontre des choix gouvernementaux qui favorisent les complémentaires, il faut organiser la transition vers le 100 % Sécu. Ce n'est pas une utopie, mais un projet parfaitement réalisable pour plus de justice, de solidarité et d'égalité des citoyens entre eux.

La FSU a, depuis plusieurs congrès, le mandat d'aller vers le 100 % Sécu en matière de santé. Mais en l'absence de mobilisation pour atteindre cet objectif, nous assistions impuissants à la généralisation des complémentaires santé opposées aux logiques de solidarité, avec des propositions de couvertures différenciées aux assurés, moyennant des cotisations dont le taux ne dépend pas de leurs revenus mais de leur statut (actif/retraité), de leur âge et de la gamme de prestations choisie.

Le développement des complémentaires renforce en outre la spirale des désengagements de la Sécurité sociale. Ainsi la réforme Buzyn abusivement intitulée « 100 % santé » qui prétend réduire à zéro le reste à charge dans trois domaines onéreux (lunettes, prothèses dentaires et audioprothèses). Tous les soins ne seront pourtant pas remboursés à 100 % : des « paniers 100 % santé »

seront pris en charge par les complémentaires générant une hausse de leurs cotisations.

Les dérives des désengagements de la Sécu et du transfert sur les complémentaires n'ont que trop duré. Seule la Sécu offre la même couverture à tous les individus, quels que soient leurs revenus. Faire le choix d'un système d'assurance maladie juste et solidaire pose donc clairement la question d'une prise en charge à 100 % par la seule Sécurité sociale de tous les soins prescrits.

On n'y parviendra pas du jour au lendemain, il faudra se fixer un calendrier avec des étapes intermédiaires. Mais c'est maintenant qu'il faut enclencher le processus. C'est le mandat du congrès FSU de Clermont-Ferrand. Reste à engager le débat en interne et avec nos partenaires, sur les modalités de mise en œuvre et les étapes. ■

MONIQUE DAUNE

RÉFLÉCHIR, ÉCHANGER, AGIR

À préparer tous ensemble

L'assemblée générale des retraité-e-s du SNES-FSU se tiendra à Dieppe les 11 et 12 mars 2020. C'est un moment privilégié de notre syndicalisme.

L'AG est le moment de l'année où tous les retraité-e-s peuvent participer à la discussion collective des militant-e-s retraité-e-s du SNES-FSU. Cette AG de 2020 revêt une importance toute particulière. Le récent congrès de la FSU a permis de renforcer nos mandats concernant le 100 % Sécu, les interventions de nos délégué-e-s retraité-e-s y ont fortement contribué. Le congrès a aussi rappelé le rôle irremplaçable du groupe des 9 qui dans l'unité anime les actions des retraité-e-s.

Les retraité-e-s se battent aux côtés des actifs, ils ont manifesté très nombreux avec eux en décembre, le 9 janvier et tout au long de ce mois, contre la retraite par points, pour le maintien du code des pensions. Contrairement à ce que prétend le gouvernement, les retraités sont concernés par les mesures envisagées. D'ailleurs, le projet de réforme qui fait des pensions une variable d'ajustement leur est déjà appliqué. D'autres questions seront également abordées : la loi sur la perte d'autonomie, le fonctionnement des CDCA, la sous-indexation des pensions de plus de 2 000 €.

Évidemment, l'outil syndical qu'est le SNES-FSU Retraité-e-s doit en sortir renforcé par une syndicalisation accrue. Les expériences



© Wikipedia/Ennepeter86

À Dieppe : peut-on espérer un ciel bleu pour les retraités ?

des sections académiques et départementales seront partagées pour une plus grande efficacité. Dieppe tire son nom de l'anglo-saxon *deep* signifiant « profond », donné par les Normands aux VII^e et VIII^e siècles car le lit creusé par l'Arques dans le plateau crayeux du pays de Caux permettait d'accueillir des navires de haute mer.

Les deux jours de l'AG de mars doivent permettre d'« approfondir » nos réflexions syndicales et d'apporter des réponses aux questions posées. Espérons que ce ne seront pas des réponses de... Normand ! ■

JEAN-BERNARD SHAKI

L'ACTION CONTINUE

Revendications et inquiétudes

La détermination du Groupe des 9 reste intacte. Solidaires des salariés, les retraité-e-s sont à leurs côtés dans les manifestations et actions, en particulier depuis le début des grèves. Et ils se battent pour des avancées.

Très actif, le Groupe des 9 rappelle ses propositions et revendications en tant que retraités :

- ▶ une revalorisation des pensions au même rythme que les salaires – et non selon l'inflation –, refusant l'accélération de la baisse des pensions par rapport au niveau de vie des actifs ;

- ▶ leur opposition à tout gel des pensions ou à une trop faible revalorisation, de plus différenciée (+ 1 % avant 2 000 €, + 0,3 % ensuite). Ils s'inquiètent des tergiversations autour de la pension de réversion, recul par rapport à la situation actuelle, particulièrement pénalisant pour les femmes.

Tout en manifestant contre le projet de réforme des retraites, le Groupe des 9 poursuit ses actions sur tous les points qui concernent les retraités. Principales initiatives :

- ▶ **diffuser les positions du G9** : les départements sont invités à multiplier les initiatives (marchés, cérémonie des vœux, réunions diverses...). Réunions publiques unitaires, interpellation des élu-e-s sont toujours à l'ordre du jour. L'action en direction des maires s'intensifie avant les élections ;

- ▶ **s'adresser au gouvernement** : demande d'audience à A. Buzyn (loi Grand Âge), lettre ouverte au président de la République, au Premier ministre, au ministre de la Santé et au ministre des Finances sur les pensions et le report de la loi Grand âge, intervention au HCFEA ;

- ▶ **rencontrer les responsables des organisations de jeunes signataires** de l'appel aux manifestations ;

- ▶ **tenir des conférences de presse** locales et nationale et diffuser les documents argumentaires du G9.

Les inquiétudes des retraité-e-s s'accroissent : les services publics reculent, disparaissent, le budget pour la santé ne répond pas aux besoins de soins et de prévention, les hôpitaux, les EHPAD sont au bord de la rupture, la pauvreté s'accroît en France.

En retraite, les millions de personnes concernées ne sont pas égoïstes : ils ne veulent pas léguer aux plus jeunes une société individualiste, basée sur le profit : ils se battent pour maintenir des acquis et obtenir des améliorations ! ■

MARYLÈNE CAHOUE

LA CULTURE... ET LES RETRAITÉ-E-S

S'ouvrir aux autres, se confronter à soi-même

« *Frotter et
limer sa cervelle
contre celle
d'autrui* »

MONTAIGNE *Essais*

Dossier réalisé par Dominique Balducci, Mireille Breton,
Marylène Cahouet, Agnès Huret,
Michèle Olivain, Daniel Rallet,
Jean-Louis Viguier



LA CULTURE, UN VOYAGE AU PAYS DE L'AUTRE

Toujours dans la vie

Divers sont les aspects de la culture, et s'ils avancent en âge de leurs centres d'intérêt intellectuels et artistiques les ancr

Les retraité-e-s actuels du SNES-FSU, comme ceux de CSP équivalentes, sont particulièrement impliqués dans tous les aspects de la culture. Plus que la moyenne des retraités, ils s'informent : selon notre enquête de lectorat de 2018, ils sont lecteurs réguliers de la presse à plus de 95 %. Plus que l'ensemble des retraités, ils fréquentent les salles d'art et d'essai, les bibliothèques, les théâtres, les musées et expositions, assistent aux concerts, suivent des cours dans les universités, au Collège de France... Leur activité d'intellectuels, de concepteurs se poursuit, voire s'amplifie, arrivés à la retraite. Ils font vivre partout des lieux de culture et le spectacle vivant. Et ils sont aussi acteurs, créateurs : ils écrivent et publient, mettent en scène, participent à des chorales, à l'organisation de festivals, pratiquent la peinture, la poterie, l'artisanat d'art... Ils y trouvent plaisir et motivation, exercice de leurs capacités, convivialité et participation à la vie publique et intellectuelle : les retraité-e-s sont bien dans la vie de notre temps !

Questionner la culture

Quelle conception de la culture émerge de ces pratiques ? Culture élitiste et/ou culture populaire ? Patrimoine matériel et immatériel



Sur le pavé parisien, depuis le 5 décembre.

2,7 % du budget global. Il y a certes une augmentation des moyens de 0,5 % en 2020, mais loin de celle du coût de la vie et des besoins. Et cela s'accompagne d'un « plan de transformation », suppressions et transferts de postes. Les grèves à la radio, la participation de tous les secteurs de la culture aux mouvements contre la retraite par points, leur présence dans les manifestations montrent aussi les difficultés de fonctionnement de tous les secteurs.

Les lieux de culture, les événements dépendent aussi beaucoup du soutien local, leur survie est en question : bibliothèques, théâtres, cinémas, salles de spectacles, maisons de la culture..., ont besoin de subventions des collectivités locales, des mairies en premier : il y a de quoi être inquiet vu leurs difficultés budgétaires. La proximité est pourtant indispensable pour les retraités, pour le partage, la convivialité. L'absence de ressources suffisantes risque de scléroser l'offre, de la réduire, de favoriser une « culture commune » appauvrie.

Le recours aux aides privées, au parrainage et au mécénat induit aussi des choix qui privilégient l'aspect publicitaire et commercial plutôt que culturel. Alors que le mécénat entraîne déduction fiscale de 60 % et donc charge pour le budget de l'État (900 M€ par an, selon la Cour des comptes)*.

Et qu'en sera-t-il des structures culturelles actuelles, des médias tels que nous les pratiquons, tant évoluent la technologie et la manière d'accéder à la culture dans les années à venir ?

Les retraité-e-s du SNES-FSU continuent de découvrir (ils sont en prise avec les mouvements intellectuels et artistiques) les créations actuelles, sensibles aux grands sujets de société : si les pratiques évoluent pour les jeunes générations, les retraité-e-s s'adaptent, choisissent, participent et apportent une réflexion basée aussi sur l'épaisseur du passé. ■

* La loi de finances 2020 a réduit à 40 % la déduction pour les dons supérieurs à 2 M€.

E
e, les retraité-e-s continuent à interroger le monde. Leur curiosité, la multiplication
rent dans la vie actuelle et contribuent à leur espérance de vie en bonne santé.

et/ou créations ? Il n'y a pas d'opposition. Si le travail de mémoire, l'histoire des peuples, la sauvegarde du passé sont souvent importants pour eux, c'est pour transmettre, donner de l'épaisseur au présent et au futur. La mise en lumière des oubliés permet d'enrichir la connaissance pour réparer des injustices, divulguer des scandales. L'accès aux cultures du monde multiplie les points de vue, fait sortir de l'identitaire et relativise le « mode de vie » européen. Transformer la société implique de savoir pour agir. Nos retraités agissent : leurs réunions mêlent action syndicale, débats et moments culturels, une diversité d'intérêts.

De l'ambition pour la culture

L'accès à la culture se heurte à bien des difficultés : des territoires entiers sont dépourvus de lieux de culture ou insuffi-

samment pourvus, le coût est élevé, les retraités bénéficiant trop rarement de tarifs aménagés et encore moins de gratuités. Sans aucun doute, la perte de pouvoir d'achat influe sur les pratiques des retraité-e-s, et plus encore la diminution des pensions telle que préparées par la retraite par points. Par ailleurs, la capacité de déplacement, le temps disponible peuvent être réduits : charges familiales, maladies personnelles ou de proches, diminution des facultés pèsent, d'autant que, dans la prise en charge des personnes âgées, on néglige trop les activités et les pratiques culturelles, superflu pourtant essentiel. Favoriser par des services hors les murs l'accès aux biens culturels est indispensable.

Si le ministère de la Culture souligne son rôle pour l'émancipation, la part dans le budget de l'État stagne depuis deux ans,

DES PRIORITÉS EN QUESTION

Un ministère contesté

La culture, réduite à une portion congrue dans le budget de l'État, est loin d'être en mesure de répondre aux défis des besoins d'une société en mutation. Par manque de cohérence et d'ambition, cette politique culturelle et artistique hypothèque l'avenir.



© DR

Entretien avec Frédéric Maguet, anthropologue, secrétaire général du SNAC-FSU. Syndicat national FSU des affaires culturelles, le SNAC syndique les personnels des services culturels de l'État, des collectivités territoriales, et les personnels du ministère de la Culture.

L'US Retraités : *Que dire de la politique culturelle du pouvoir ?*

Frédéric Maguet : Pour qu'une politique culturelle voie le jour, il faut d'une part la cohérence d'une vision d'ensemble et d'autre part des moyens, ce qui signifie très concrètement, sous la V^e République, avoir l'oreille de l'Élysée. E. Macron ne montre pas un intérêt très affirmé pour la culture. On constate une profonde vacuité des politiques culturelles.

On s'efforce de combler ce vide avec l'éducation artistique et culturelle. Ce dispositif est complété pour les jeunes par le fleuron de la pensée culturelle macronienne : le Pass Culture. Chaque jeune qui atteint 18 ans reçoit un « chèque Culture » d'une valeur de 500 € qu'il peut dépenser en achat de livres ou de musique sur Internet, ou en allant à des spectacles, à partir d'une « appli » pour téléphone portable. Au lieu de mettre l'accent sur l'échange et le partage de l'expérience sensible et cognitive, bref, sur ce qui « fait culture », le Pass Culture laisse chaque jeune se débrouiller sur son téléphone pour sélectionner, au gré de sa fantaisie, des produits culturels qu'il est encouragé à consommer.

L'US Retraités : *Que révèle l'affaire de Notre-Dame ?*

F. M. : La manière dont ce gouvernement considère la culture et traite le service public qui en a la charge. « Nous reconstruirons Notre-Dame en cinq ans », le cap est donné et il n'est pas discutable. Ce délai est aberrant du point de vue de l'état sanitaire de l'édifice comme des exigences techniques de la restauration, mais il devra être tenu car seul prime le caprice présidentiel. Et si, au passage, cet objectif impose de contourner le code du patrimoine, celui des marchés

publics, celui de l'environnement, il faudra s'y faire. Tant pis donc pour les règles communes, ou plutôt tant mieux car, du point de vue libéral, il est toujours utile de montrer que les réglementations forment un maquis qui bride l'action et qu'un pouvoir ayant le courage d'en sabrer quelques-unes crée un heureux précédent en concourant à débarrasser l'État et le pays d'une bureaucratie étouffante.

Bien sûr, toute cette entreprise repose sur la générosité des donateurs privés, chaque citoyen étant invité à verser son obole. Bien sûr aussi, les gros poissons habituels ont rattrapé ventre à terre pour faire assaut d'annonces tonitruantes, Pinault et Arnaud se poussant des coudes dans leur rôle de super-mécènes.

L'US Retraités : *Qu'attendre du « plan de transformation ministériel » engagé par le ministre de la Culture, Franck Riester ?*

F. M. : Avec plus de quatre-vingts établissements publics, le ministère de la Culture se trouve dans un état de totale balkanisation. Alors qu'il devrait être le garant d'une politique culturelle nationale, le ministre peine à faire reconnaître sa tutelle par des directions dont les nominations lui échappent pour la plupart. Quand on est nommé par E. Macron, on ne va pas perdre du temps avec Riester, d'autant que la subvention ministérielle ne cesse de diminuer (Le Louvre perd 11 millions d'euros sur la subvention de l'État en 2020, à charge pour lui de compenser en billetterie, produits dérivés et privatisations diverses).

Les directions régionales (DRAC) ne sont pas épargnées. Sous prétexte de proximité et de simplification, des missions assurées par la centrale leur sont transférées (sans nécessairement de transfert de personnel). Ainsi, les labels « ville d'art et d'histoire », « musée de France », les aides aux festivals, les décisions de reconnaissance des établissements d'enseignement artistique vont, parmi bien d'autres, être transférées aux DRAC, c'est-à-dire en clair aux préfets : c'est le préfet, et non plus le ministre, qui valide les projets scientifiques et culturels des musées : Ch. Castaner devient de fait directeur des musées de France, une grande avancée démocratique ! ■



Le ministère de la Culture décoré par l'intersyndicale (sur Twitter)



© SNAC-FSU

PASSIONS ET PARTAGE !

Une manière d'être ensemble

Arts et culture vous motivent ! Dans vos réponses au questionnaire, on voit que la plupart d'entre vous êtes multi-pratiques. Au total, aucun secteur n'est étranger à l'un de vous ! Un grand merci pour le temps consacré à répondre !

Le cinéma est sans doute le plus plébiscité,

sans doute le plus facile d'accès, et les séances de ciné-club, à votre initiative ou non, sont prisées. Mais théâtre, expositions et visites de musée (en voyage pour certains), concerts, connaissent aussi vos faveurs, de manière moins régulière sans doute, parce que l'offre n'est pas assez disponible et le coût plus élevé. Bien sûr, selon vos goûts, vous choisissez de vous investir aussi dans des activités de divertissement, de sport, de la randonnée au yoga, du jardinage au tricot, de la photo à l'apprentissage d'une langue ou d'un instrument de musique, dans



à Arenberg



à Martel



dans les Hautes-Alpes

Des temps culturels avec le SNES-FSU aussi.

une chorale ou dans un club de généalogie...

Et il y a aussi un temps d'engagement : ne pas se contenter d'assister mais faire, créer. On rencontre parmi vous des actrice/acteur, metteur-e en scène, régisseur, auteure de pièces, écrivain, poète, écrivaine publique, chercheur féru de recherche universitaire, membre d'un orchestre ou d'une chorale, peintre ou dessinatrice, organisateur de spectacle...

Et votre plaisir dans toutes ces activités ? Se sentir bien, se sentir vivre et faire travailler sa tête, explorer ses capacités artistiques et intellectuelles, ses sens et tout autant partager, communiquer, vivre des relations avec les autres... ■

PETIT FLORILÈGE

« L'art apprend que tout est matière à regarder, à transformer ; tout est porte ouverte sur l'imaginaire. On peut créer des milliers de mondes. » **Éliane**

« Plaisir de refaire de la musique. Participation à une activité collective où chaque participant est important. Complicité entre les jeunes et les vieux dans les ensembles de l'école de musique et fous rires garantis quand on se plante... Tout ça entretient la jeunesse dans la tête ! » **Christiane**

« L'écriture, une passion restée longtemps en germe et que la retraite a fait éclore. L'échange avec les lecteurs : oser, proposer, offrir, recevoir, partager. » **Daniel**

« Ce sont les voyages qui m'intéressent le plus, l'organisation historique des espaces, les civilisations, les formes différentes de penser. J'apprécie tout ce qui me laisse la possibilité de réfléchir, de communiquer. » **Stéphane**

« Dans la recherche universitaire, il y a le plaisir de chercher, parfois de trouver (comprendre) et souvent d'écrire. » **Étienne**

« On ne pense à rien d'autre quand on dessine ou qu'on peint, on essaie de sortir ce qu'on a au fond de soi, on réfléchit, on est actif. » **Annick**

« À l'initiative de la SFR 33, au cinéma Utopia, nous proposons deux ou trois séances de projection-débat par trimestre : des films en avant-première, films ou documentaires traitant de thèmes sociaux politiques ou culturels. Échanges riches, opportunités de rencontres, plaisir de la préparation avec des spécialistes, les intérêts sont multiples ! » **Bertrand et Mai**

« Participation à une association d'échanges et de coopération avec le Vietnam dans différents domaines : arts et culture, formation, recherche universitaire... Les échanges, pédagogiques entre collègues girondins et vietnamiens, avec un lycée, à l'université, les liens créés avec les enseignants vietnamiens, avec les familles sont toujours d'un apport très riche. » **Mai**

LES UNIVERSITÉS DU TEMPS LIBRE FRÉQUENTÉES PAR LES SENIORS

Exemple à Lille. En lien avec l'Université de Lille, l'UTL offre aux habitants, surtout retraités de la métropole lilloise, de la région, voire de la proche Belgique, un choix d'activités de « haute qualité culturelle ». Nombre de conférences sont assurées par des universitaires ou spécialistes.

Les lieux des cours essaient dans toute la région: Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq. Des tarifs abordables permettent à toutes et tous de participer. Les thèmes variés répondent à beaucoup d'envies : santé, droit, histoire, cinéma, architecture, histoire régionale, sciences, littérature, histoire de l'art...

L'UTL offre aussi des possibilités de s'investir : dans l'élaboration des choix de conférences, dans l'accompagnement de sorties et/ou dans l'accueil.

Plaisir de se retrouver et de faire fonctionner ses neurones !

AVANCÉES ET REMISES EN CAUSE

Le grand tournant ?

L'inégalité de l'accès à la culture fait l'objet de nombreux débats. Les différences territoriales, financières, préemptent souvent la volonté d'égalité. Et pour les retraité-e-s ?

Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948

Article 27.1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

Les retraité-e-s ne sont pas un groupe homogène mais ont connu une évolution globale ces dernières décennies. L'augmentation substantielle du montant des retraites au début des années 1970 et la décision d'un « droit à la retraite à 60 ans » en 1983 ont modifié leur place dans la société. Avec l'allongement de l'espérance de vie, la retraite est devenue une nouvelle étape de la vie, un « temps retrouvé », après des années consacrées au travail.

30 ans ou plus d'épanouissement humain partagé ?

Scolarité prolongée, multiplication des lieux de culture dans les villes dans les trente dernières années, les enseignants retraités avides de rencontres culturelles, de lectures, de voyages, ont pu organiser des échanges, créer du « commun » et... transmettre. Ils ont obtenu des réductions de tarifs dans les transports et les lieux culturels, bien qu'encore très inégalement selon les territoires.

Inquiétudes et indignations

Des idées pour avancer : les enseignants par exemple sont confrontés à la retraite à la double peine : au moment où leur « salaire continué » est réduit, le pass d'accès gratuit aux expositions, musées, leur est retiré. Exigeons son maintien. La mobilité pour plus d'accès aux lieux de culture doit être pensée aussi pour les plus âgés et partout en France. L'isolement et l'immobilité tuent.

Le risque d'une régression sans précédent est en



cours. Les choix du pouvoir actuel visant à étrangler les municipalités, piliers essentiels pour les pratiques culturelles, sont mortifères. Les attaques contre le montant des retraites sont une violence sociale avec des conséquences culturelles sans précédent, pour les artistes d'abord mais pour tout le pays. Des retraites diminuées, ce sont des personnes amputées de leur pouvoir d'accès à la culture, avec des conséquences humaines et économiques lourdes. Un changement de société. Pour le pire. ■

BILLET D'HUMEUR : MISÈRE DE L'INFORMATION

Regarder les plateaux télé est une épreuve. Surtout en période chaude, Gilets jaunes ou mobilisations sociales, l'énervement du spectateur est une réaction de survie.

Sortir pour respirer un coup, avoir des envies de passer le téléviseur par la fenêtre, résister désespérément au verre de whisky, couper le son et mettre *Le Temps des Cerises*... sont des comportements fréquemment observés.

Éditocrates convaincus, vieilles gloires de la télé d'hier recyclées sur les nouvelles chaînes, complétant leurs retraites par de confortables « ménages », journalistes de cour médaillés, économistes atterrants prétendant incarner la Loi au milieu de la mêlée idéologique : le coin de ciel bleu ne peut vivre qu'aux marges.

Quand par surprise survient la dissonance d'un-e intervenant-e, le groupe menacé dans sa survie suit le conseil de René Char : « Ne pas donner à l'oiseau plus d'ailes qu'il n'en peut ».

DES PRATIQUES CULTURELLES EN MUTATION

Le spectacle vivant est-il menacé ?

Les pratiques culturelles des retraité-e-s restent plutôt traditionnelles et sont généralement synonymes de sorties, de visites, de spectacles en direct. Mais, pour de plus en plus de contemporains, les repères culturels ou de loisirs relèvent d'autres canaux.

Depuis longtemps déjà, on a annoncé la mort du livre, remplacé par l'image, les écrans, les jeux en ligne. Et pourtant il résiste et, peut-être différemment, toutes les générations lisent. Le nombre d'éditions ne diminue pas. Mais sans doute y aura-t-il plus de liseuses (ebook), de streaming (flux en continu) appliqué à la lecture, basé sur un système d'abonnement, et avec Amazon, la disparition de nombre de libraires indépendants ?

Netflix concurrence cinéma et télévision, les séries vues chez soi forment un fonds commun de références, peu connu des plus âgés. Plus besoin de se produire en public pour devenir disque d'or : les vidéos sur un blog, sur Instagram, Youtube apportent la célébrité. Des créateurs innovent : mêlant plusieurs techniques, installations, performances éphémères (mais pérennisées en vidéo) suscitent la curiosité des amateurs d'art.

Rassembler des œuvres pour une grande exposition va-t-il devenir impossible ? Le directeur du Louvre s'interroge vu la fragilité des

toiles, les difficultés de leur déplacement, le coût des assurances mais aussi le refus de musées ou de particuliers de se priver même pour un temps de leurs chefs-d'œuvre. Alors Google numérise les toiles et, avec des lunettes 3D, on peut « entrer » dans la toile (par exemple *La Joconde* au Louvre...), sans plus la voir « en vrai ». D'autres préoccupations interviennent : pour cause d'empreinte carbone excessive (trop de lumières, de sons, de trajets des équipes techniques et du public), va-t-on voir les grands rassemblements musicaux se réduire ? Certains groupes annulent des tournées... Notre fonds culturel s'est construit sur le livre, et sur le cinéma en salle, le théâtre, le concert, le musée ou l'exposition, la sortie culturelle. Cela risque de ne plus être le cas à l'avenir. Mais le besoin d'échange, de partage est trop essentiel à l'être humain pour disparaître : anciennes et nouvelles formes vont cohabiter, avec des évolutions. Les retraité-e-s n'en sont pas exclus : ils ont la curiosité bien ancrée, et l'esprit ouvert ! ■

POUR NE PAS CONCLURE

Le droit à la culture, à l'art pour tous

Avec plus de temps pour eux, les retraité-e-s ont le goût de s'investir dans des activités culturelles, artistiques. Pour eux, pour leur bien-être, pour le partage et la convivialité. Mais la société répond-elle à ces besoins, à ces envies ?

Non, l'art n'est pas un supplément d'âme.

C'est consubstantiel à la vie, à tous les âges. De nombreuses études ont montré l'influence bénéfique de la culture auprès des personnes en EHPAD notamment et l'importance de l'expression artistique sous toutes ses formes (peinture, dessin, expression corporelle, chorale...) pour enrayer la progression de la perte d'autonomie. Il ne s'agit pas de proposer une culture au rabais qui serait plus adaptée aux personnes vieillissantes. D'ailleurs, aucun lien n'a été établi entre âge et goûts culturels. Les retraités ne sont pas des assistés de la société, à qui on octroierait de temps à autre du divertissement. Seulement, il faut faciliter l'accès à la culture... comme pour une grande partie de la population.

Les difficultés matérielles, l'isolement, sont un frein indéniable : gratuité des transports, des entrées dans les musées, tarifs accep-



Un bien à défendre, pour tous.

tables des théâtres, des concerts, de l'Opéra sont indispensables. L'impulsion d'une politique culturelle « élitare pour tous » est donc indispensable notamment au niveau local, s'appuyant sur un milieu associatif qui ne cantonne pas le 3^e âge dans un cadre fermé car la culture se partage. Mais on se plaît à rêver aussi à ces merveilleux outils qui pourraient être télévision et radio de qualité. N'oublions pas les paroles du peintre Paul Rebeyrolle : « *La société capitaliste [...] n'aura très rapidement plus besoin des artistes* ». Alors, battons-nous pour une culture exigeante accessible à toutes et tous. ■

CHANGER DE VOITURE

Pour lutter contre la pollution

Le décret* de l'été 2019 a changé les conditions du contrôle des diesels et celles de l'attribution de la prime à la conversion.

Rouler au diesel

À partir du 1^{er} juillet 2019, le contrôle technique des voitures roulant au diesel est modifié. Au test antipollution mis en place en mai 2018, ajourné à cause du mouvement des Gilets jaunes, s'ajoute l'évaluation de la quantité de particules émises par le pot d'échappement comparées à celles indiquées par le constructeur pour le véhicule neuf, affectées d'un coefficient d'usure. En cas de dépassement des valeurs notifiées, le véhicule recalé pourra néanmoins continuer à rouler à condition de subir une contre-visite dans un délai de deux mois. L'absence de ce contrôle expose à une amende de 135 euros.

Prime à la conversion

À partir du 1^{er} août 2019, le bénéfice de la prime à la conversion (ou « prime à la casse ») lors de l'achat ou de la location d'un véhicule peu polluant, si dans le même temps l'ancien véhicule est mis à la casse, ne dépendra plus du caractère imposable ou non du ménage : la prime sera attribuée en fonction du revenu fiscal de référence.

Si ce revenu fiscal par part est inférieur ou égal à 13 489 euros, la prime pourra atteindre jusqu'à 5 000 euros pour un véhicule électrique émettant moins de 20 g de CO₂ (véhicule neuf ou d'occasion, hybride...). Une prime de 1 500 ou 3 000 euros peut être attribuée pour un trajet domicile travail de 30 km par jour ou 12 000 km par an, pour un véhicule émettant 112 g de CO₂. Une prime de 1 100 euros est affectée aux deux roues, trois roues ou quadricycles électriques.

Si le revenu fiscal de référence est supérieur à 13 489 euros, il est possible de prétendre à 2 500 euros de prime pour un véhicule électrique, hybride émettant jusqu'à 50 g de CO₂ et à une de 100 euros pour les deux et trois roues ou quadricycles électriques.

Cette énumération de primes, toute séduisante qu'elle soit, n'est pas en mesure de gommer l'évidente disproportion qui existe entre la modestie du revenu fiscal de référence concerné – à peine supérieur à 1 000 euros par mois – et les prix d'achat des véhicules dits « propres »... ■

* Décret n° 2019-737 au 16/07/2019 relatif aux aides à l'acquisition ou location de véhicules peu polluants.

Voir www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil

Dans cette rubrique, Marie-Louise Billy et Robert Jacquin vous répondent ; envoyez vos questions à **L'US-Retraité**s, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou par mail à enretraite@snes.edu. Permanence téléphonique le jeudi : 01 40 63 27 32 et 01 40 63 27 31.

LA TAXE D'HABITATION

Disparition programmée

Depuis 2018, le paiement est fonction du revenu de référence. Effets de seuil, inégalités entre les contribuables, en particulier les retraités, ressources propres des collectivités locales remplacées par une dotation d'État : va-t-on vraiment vers plus de justice ?

La taxe d'habitation a été modifiée par la loi de finances de 2018. Elle baissera progressivement jusqu'en 2023, date à laquelle plus aucun foyer ne la payera sur sa résidence principale.

La taxe d'habitation est une taxe perçue au profit des collectivités locales. Son montant évolue d'une commune à l'autre, son taux d'imposition est voté par les collectivités territoriales. Elle dépend des caractéristiques du local imposable

(dimensions, niveau du confort) et de la situation personnelle (revenus, composition du foyer...) au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

La baisse, appelée dégrèvement, dépend du montant du revenu fiscal de référence ainsi que du quotient familial. En 2019 s'ils sont inférieurs aux seuils fixés (voir ci-dessous), il y a exemption de taxe. Sinon un dégrèvement dégressif s'applique (avis d'impôt 2020 sur les revenus de 2019). Le dégrèvement est accordé automatiquement aux contribuables qui peuvent en bénéficier.

En 2020, 80 % des ménages les plus modestes seront exonérés de la taxe d'habitation. Pour les 20 % des ménages aux revenus les plus élevés, le projet de loi de finances 2020 prévoit une suppression en trois étapes, étalées de 2021 à 2023, pour passer de - 30 % à - 65 %. Cependant la contribution à l'audiovisuel public devra toujours être payée, le cas échéant.

En 2023, plus aucun foyer ne payera une taxe d'habitation sur sa résidence principale. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants sera maintenue. ■



Nombre de part(s)	Revenu fiscal de référence pour bénéficier d'un dégrèvement de 100 %	Revenu fiscal de référence à ne pas dépasser pour un dégrèvement dégressif
1	27 432 €	28 448 €
1,5	35 560 €	37 084 €
2	43 688 €	45 720 €

RENCONTRE AVEC DES POÈTES D'AUJOURD'HUI

Éclats de lumière dans le noir

Évelyne Morin est poète. Née en Corrèze, elle vit en Essonne (où elle a enseigné). Passionnée de lecture, elle a fait des études de lettres, « pour devenir professeure ». *Le cri de l'aube*, son premier recueil, a été publié en 1975. Plaisir de la lire et de la rencontrer.

Elle nous confie : « Au début... j'ai écouté ce que les mots avaient à me dire, de moi, du monde, que je ne comprenais pas. Je me sentais étrangère dans la vie, en quête de sens. Les mots se sont présentés... »

Née en 1950 à Tulle, sa « sensibilité aux fractures du monde », son engagement pour « la cause humaine », ont été motivés par les images familiales : celles de son père, et de sa grand-mère paternelle, résistants. À l'origine aussi, le drame de Tulle du 9 juin 1944⁽¹⁾ : « *Ma mère – jeune institutrice à Tulle alors – m'a raconté très souvent cette histoire. Ce drame, qui continue de hanter la ville, m'a rendue sensible à la question des conséquences de l'engagement, des repréailles, de l'innocence, du choix (Qui a-t-on pendu ou déporté ? Qui a-t-on relâché ? Pourquoi ?)* ».

Thème présent dans *Ombres, désirs* (2000) et en filigrane, dans plusieurs livres, sur les blessures du monde (Chili, Belfast, Liban, Sarajevo), *Dernier train avant le jour* (2001), *N'arrêtez pas la terre ici* (2003), *Le Bois des Corbeaux* (2015).

« J'ai toujours voulu changer le monde, je suis engagée syndicalement, politiquement dans une certaine mesure. Mais je pense qu'il faut changer l'être humain pour que la société change. Et la poésie me permettait d'ouvrir une autre voie à la transformation de l'être et du monde... »

La mort, la disparition, le passage, sont très présents dans son écriture, en blanc, noir, rouge, éclats de lumière et d'obscurité. Ses poèmes questionnent et donnent à voir (ci-contre).

Écrire n'a pas de sens s'il n'y a pas de transmission

Comment être poète aujourd'hui ? « *Les médias n'accordent pas de place à la poésie, l'enseignement, très peu. Revues, maisons d'édition, lectures existent mais souvent pour un public de poètes. La poésie française contemporaine est d'une grande richesse mais elle*

va à contre-courant de la société, où on ne mesure la valeur qu'en chiffres d'audience. »

Son enseignement a consisté à « *transmettre le désir des livres, de la poésie, de l'écriture et du théâtre* »⁽²⁾. Transmission poursuivie aujourd'hui dans des ateliers d'écriture en milieu scolaire et en résidences pour personnes âgées.



Éditions Le Nouvel Athanor, 2018.

Expériences particulièrement riches en SEGPA quand les élèves découvrent qu'ils savent écrire de la poésie, ou en UPE2A, où des élèves primo-arrivants venus de pays de conflits approchent ainsi le français par le jeu des mots et des sonorités. « *C'est une expérience très forte d'entendre le silence, de voir le regard intérieur des élèves, l'apaisement et la beauté de leurs visages lorsqu'ils écrivent. [...] Le pouvoir de la poésie.* »

Souvenir aussi d'un travail sur la mémoire de la ville avec des personnes âgées : « *Il a fallu d'abord convaincre les participantes qu'elles étaient capa-*

bles d'écrire... et que leur mémoire était essentielle à transmettre. [...] Peu à peu, elles se sont libérées. Elles ont écrit de superbes textes. Elles qui ne se sentaient pas de raison de vivre, qui n'avaient plus conscience d'être utiles aux autres, se sont à nouveau senties vivantes. » ■ **MIREILLE BRETON**

(1) « Jour où 99 hommes ont été pendus et 149 déportés dont 101 sont morts dans les camps. »

(2) Elle a rejoint une compagnie de théâtre, « Les Trois Clous » (formation auprès de Guy Rétoré, J.-P. Vincent et d'autres...), dont « Le temps des bleuets » pour le Centenaire de 1914-1918 a connu un vrai succès récemment.

POUR EN SAVOIR PLUS

Évelyne Morin sera à *Livre Paris* (20-21 mars) et au *Marché de la Poésie* (10-14 juin) ; elle organise l'événement *Poésie & Musique.org* (28 mars) à la MJC de Savigny-sur-Orge (91). La rencontre avec Évelyne Morin est publiée intégralement sur le site du SNES-FSU Retraités.

► <https://evelynemorin-poesie.fr> ou www.m-e-l.fr

La dernière lettre

*J'ai arrêté le temps
et la peur a cessé*

*Je pleure ma disparition
D'autres sont tombés
aux abords de leur vie*

*J'attendrai
là-bas*

*Mais ne reviendrai pas
J'avance en douleur
encore en joie parfois
Mais les mots
tombent comme
des balles et j'écris encore
et encore pour ne pas
tomber avec eux*

Ma dernière lettre a fait le deuil de moi

*Va les mots sont partis
N'en ai que plus silence
d'autre bord*

*Je dois m'arrêter
de dire ne sais
qui je serai quand
je ne serai plus je vais
me quitter
ici sans doute*

Soleil soleil jusqu'à la nuit

Le Bois des Corbeaux
Éditions Gros Textes, 2015

Et dans son dernier recueil...

Extrait 1

*[...] Et les enfances fuient
Ruisseaux cascade les pierres
vives*

*Il reste l'écriture
accrochée à l'arbre
Fruit rouge dans l'hiver
de neige [...]*

Extrait 2

La feuille froissée ne dira rien

Extrait 3

*[...] Un vol de cygnes trace
Blanche sur ta douleur
De ne dire rien
Qui signe
Le silence [...]*

Soleil juste la nuit, Éd. Henry, 2019

BOLTANSKI AU CENTRE POMPIDOU (PARIS)

De la disparition au temps additionnel...

Le Centre Pompidou consacre, jusqu'au 16 mars, une rétrospective à Christian Boltanski, intitulée « Faire son temps ».



© DR

Christian Boltanski, devant *Animitas*, les clochettes tintinnabulant dans le désert d'Atacama (2014).

Pour Boltanski, ce titre signifie « fabriquer son existence [...] en prenant des décisions, en opérant des choix » sans pour autant réussir « à lutter contre le hasard et le destin, sujets qui (l')obsèdent depuis longtemps ». Mais pour l'artiste de 75 ans, c'est aussi un titre qui relève de la plaisanterie, « j'ai fait mon temps » ! Conçue « comme un chemin, avec un départ et une arrivée (matérialisés par des panneaux lumineux), à l'image de la traversée de la vie » cette exposition réunit 40 pièces de différentes époques et forme une œuvre en soi, unique, « dans laquelle s'immergent les visiteurs ».

Boltanski nous accueille dans l'expo : « [...] *Je ne suis pas croyant. Mais je crois à la possibilité de se fondre dans l'univers. j'aimerais que les visiteurs pénètrent dans l'exposition du Centre Pompidou comme dans une église. Même si l'on n'a pas de sentiment religieux il se passe quelque chose dans un tel lieu. Pendant quelques instants, on se sent apaisé, on réfléchit. Puis on ressort. Et la vie continue* ».

« Dans mon travail, il y a trois périodes : une première mi-temps de 1967 à 1980... »

Huit œuvres datent de cette époque, situées plutôt au début, même si l'ordre chronologique n'est pas important ici. « Une exposition s'élabore à la manière dont on prépare la cuisine : [...] on prend un œuf, des pommes de terre, du jambon... on les fait revenir et l'ensemble, à la fin, constitue un plat. » C'est la période où il faut « garder des traces », où il élabore « les vitrines de référence » dans lesquelles il place des objets classés et étiquetés. Où il présente « *les habits de François C* ».

... « la deuxième mi-temps de 1984 à 2000 »

C'est le moment de « donner forme à l'irreprésentable ». Treize œuvres de cette « période sombre » comme il la nomme lui-même sont présentées ici comme *La Réserve des Suisses morts*, œuvre

UNE HISTOIRE DE FAMILLE HORS NORME

« Sans l'art et sans mes frères, j'aurais fini dans un asile. » C. B. Dans la famille Boltanski, il y a plus d'un prénom connu ! Et un passé qui a laissé des traces... Le roman *La cache* de Christophe, fils du sociologue Luc, neveu de Christian et du linguiste Jean-Elie, met en lumière les souvenirs et les récits qui reconstituent le passé de sa famille.

La « cache », c'est un réduit de quelques mètres carrés situé sous un parquet où le père, médecin juif russe reconnu, s'est dissimulé pendant toute la guerre. Commence ensuite une vie de rescapés, marquée par la peur, la trahison, la honte. Pour survivre au traumatisme, la famille vit de manière fusionnelle, serrée les uns contre les autres.

Le roman offre à découvrir un drôle d'univers, intellectuel et artistique, de claustration et de liberté, d'engagement militant, d'enfermement et d'ouverture au monde.

► *La Cache*, Christophe Boltanski, éditions Stock, 2015, Prix Femina.

monumentale qui se trouve dans une grande salle vitrée dominant les toits de Paris. Ce sont des clichés découpés dans la rubrique nécrologique d'un journal suisse collés sur 2 580 boîtes de biscuits rouillées, empilées les unes sur les autres d'une manière instable, métaphore de la fragilité de l'existence.

... « et depuis 2000-2005, c'est le temps additionnel, comme au football. »

Plus de la moitié des œuvres présentées date de ces dernières années. C'est le moment où la notion de temps devient essentielle et avec elle l'idée de la transmission. Dans *La vie impossible de C. B.*, il propose une forme d'autobiographie en rassemblant dans des vitrines des photographies, des billets d'avion, des lettres... quelquefois à peine visibles par manque volontaire d'éclairage pour symboliser les vicissitudes de la mémoire.

Boltanski construit aussi à travers le monde des lieux permanents fondés sur des actions à portée symbolique. Il érige, en Patagonie, au bord de la mer trois énormes tuyaux dans lesquels le vent s'engouffre et produit un son qui rappelle le chant des baleines. Ce dispositif « *Misterios* » est présenté en vidéo sur un grand écran central. Des deux côtés deux grands écrans projettent d'une part une plage avec un squelette de baleine et de l'autre, la mer avec de petites vagues. Un grand calme



Animatas en noir et blanc au Québec (2007).

© Agnès Huret



© Agnès Huret

Le « chant des baleines », dispositif *Misterios* en Patagonie (2017).

entoure cette pièce dans laquelle on reste longtemps, scrutant les légers changements de lumière et les modulations du vent. « *Un jour, ces trompes*

Le grand objet de l'art est de parler de ce qui est le plus individuel en le faisant devenir collectif, que chacun puisse dire : c'est mon histoire.

tomberont avec la tempête. Mais il est possible que plus tard, dans la région, longtemps après mon départ, on dise qu'un fou est venu et a parlé aux baleines. »

Autre vidéo sonore fascinante présentée en fin d'exposition, *Animitas* montre en couleur des clochettes tintinnabulant au gré du vent dans le désert d'Atacama au Chili. Et de l'autre côté de la pièce, les mêmes clochettes en noir et blanc tintent sur une île au Québec. Là encore le visiteur se laisse entraîner dans une douce méditation, sur le temps qui passe, les souvenirs, la vie...

Le visiteur peut facilement mettre à profit la démarche de l'artiste en allant et venant au gré des salles, en retournant sur ses pas, en s'attardant dans des salles, en ressentant cette exposition au plus profond de lui. ■

AGNÈS HURET

Les mots et phrases *en italiques* sont les propos de Boltanski reproduits dans le hors-série de *Connaissance des arts* consacré à l'expo.

POUR EN SAVOIR PLUS
Exposition Christian Boltanski : « Faire son temps ». Jusqu'au 16 mars de 11 h à 21 h sauf le mardi. Galerie 1, Centre Pompidou Paris. Tél. : 01 44 78 12 33, www.centrepompidou.fr

QUELQUES JOURS EN FRANCE

Limousin terre de maquis

C'est un pays rude avec montagnes et plateaux, riche en sites naturels où alternent aussi tourbières, landes, lacs, forêts et prairies. Le Limousin est fier de son patrimoine architectural... et résistant.

Comme partout l'Histoire a, ici, laissé son empreinte : églises romaines, châteaux forts. Il est universellement connu pour la porcelaine de Limoges et les tapisseries d'Aubusson.

On parlera ici de Limousin, terre de Résistance. C'est à Brive qu'Edmond Michelet diffusera le premier tract refusant la défaite le 17 juin 1940. Le Limousin devient le premier maquis de France fédéré par Georges Guingouin, résistant de la première heure et qui livre bataille sur le mont Gargan (17 au 23 juillet 1944) avant d'entrer triomphalement dans Limoges (21 août 1944) sans effusion de sang. Beaucoup de réfugiés juifs trouvèrent un abri là, notamment à Chaverac devenu depuis un lieu de mémoire et de commémoration. C'est sans doute cette résistance, la volonté de terroriser les populations et d'isoler les résistants qui explique les nombreuses déportations et le massacre d'Oradour-sur-Glance le 10 juin 1944 par la sinistre division « *Das Reich* », déjà coupable de la terrible tuerie de Tulle deux jours plus tôt. De nombreux musées commémorent l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, notamment à Limoges.

Oradour-sur-Glance, anéanti et présent à jamais

Des pans de murs de ce qui fut un village prospère, un cimetière où sont assemblés les restes calcinés des 642 victimes, appellent au recueillement. Le Centre de mémoire, semi-enterré, symbolise la destruction mais aussi la résistance. Il faut marcher dans les ruines, l'émotion est partout : devant les objets rouillés du quotidien, les carcasses des voitures, les plaques qui indiquent des commerces disparus, les deux écoles (filles et garçons), la poste, les nombreux cafés et la ligne de tram envahie par l'herbe. Le passant, alors, songe à ce jour fatal où la barbarie est entrée dans ce lieu où vivaient, paisibles, des familles. Au cimetière, parmi les victimes,



© Marylène Cahouet

des Espagnols venus ici se réfugier ainsi qu'une quarantaine de Mosellans qui avaient trouvé refuge ici.

Il ne faut pas manquer l'Espace Paul Rebeyrolle (1926-2005) à Eymoutiers, peintre, chef de file de la peinture figurative. Son œuvre est un appel à la liberté, une révolte contre la souffrance, l'injustice, les répressions, le capitalisme. Foisonnante de couleur et de force, elle est aussi un hymne à la nature. « *Les grands vents de l'Histoire et de l'Art soufflent en commun pour balayer toutes les oppressions* », dit le peintre. Vivre de ces vents-là, c'est vivre pour créer. L'hommage à Georges Guingouin l'illustre parfaitement, portrait magnifique du Cyclope qui avance car « *entrer en résistance, c'est d'abord se lever* ». ■ **MARYLÈNE CAHOUET**



© Marylène Cahouet

Le Cyclope de Paul Rebeyrolle, une œuvre de 5 m 30 sur 5 m.



© Marylène Cahouet

Georges Guingouin – chemin de résistances, Jean-Jacques Fouché, Édition Lucien Souny, 2003.

« HATARAKAZARU MONO KUU BEKARAZU »⁽¹⁾

Retraités japonais : exosquelette⁽²⁾ ou prison ?

Repousser à 70 ans l'âge de perception de la retraite et inciter les salariés à cotiser jusqu'à 65 ans : c'est le nouveau projet de réforme des retraites présenté début 2019 et toujours en discussion alors que les Japonais ont subi depuis les années 2000 des mesures régressives en matière de retraite.

Un système complexe, à la fois de répartition et de capitalisation, et aussi universel et contributif

Le premier niveau, public, se compose de :

► **la pension de base proportionnelle** à la durée d'activité mais qui ne tient pas compte du salaire d'activité : pour 40 ans cotisés, elle se monte à environ 500 euros à 60 ans. L'âge théorique pour en bénéficier est de 60 ans ;

► **la pension complémentaire** qui est liée au salaire et ne s'applique qu'aux salariés à temps complet et travaillant dans une entreprise de plus de cinq salariés. L'âge pour en bénéficier augmente depuis 2013 et passera successivement de 60 à 65 ans jusqu'en 2030. En 2020, il est de 63 ans pour les hommes et de 61 ans pour les femmes. Le deuxième niveau privé, la « **pension supplémentaire facultative** » : il s'agit de fonds de pension gérés par capitalisation au niveau de l'entreprise.

Des réformes régressives à l'œuvre depuis 1994 comme en Europe

Le régime public de pension japonais a été créé en 1959, mais les règles applicables actuellement sont issues des lois promulguées en 1994 et en 2000. En 2004, une réforme avait conduit à une baisse généralisée des pensions, en indexant les prestations sur le nombre de cotisants et leur espérance de vie.

Les retraités japonais ont de plus en plus de difficultés à vivre

19 % des Japonais vivent sous le seuil de pauvreté (12,5 en moyenne dans les pays de l'OCDE), six millions dans un parfait isolement suite à l'augmentation des divorces. Tous les retraités ont vu leurs pensions chuter. Ainsi, les retraités CPS+ ont vu en vingt ans une baisse de 38 % de leur pension. Le taux d'emploi



« Exosquelettes » en activité.

QUELQUES CHIFFRES (2017)

► Population :	126 millions (recensement 2015)
► PIB par habitant :	38 550 \$ (France 39 673 \$)
► Taux de croissance :	1,7 %
► Espérance de vie :	83,98 ans en moyenne (hommes : 81 ans) ; vie en bonne santé : 72,1 ans.
► Taux de chômage :	2,3 % (en dessous du seuil structurel défini par les économistes).
► Taux d'immigration :	2 % (a doublé en cinq ans à cause de la pénurie de main-d'œuvre).

des 65-69 ans a atteint 54,8 % chez les hommes et 35 % chez les femmes alors qu'il est de 6 % en France. Ces retraité-e-s, surtout les femmes, sont affecté-e-s aux emplois les moins qualifiés (restauration rapide, petits métiers dans les services...) ou sont réembauchés par leurs entreprises avec une baisse de salaire de 30 %. Certain-e-s peuvent avoir recours dans les entreprises de la manutention aux « exosquelettes » pour travailler plus longtemps. Et quand toutes ces solutions ont été épuisées, il reste à disposition des retraité-e-s les plus pauvres le recours à la prison, phénomène qui ne cesse d'augmenter : en 2018, 31 % des personnes arrêtées au Japon avaient plus de 65 ans contre moins de 6 % en 2000. Le problème est tel qu'il y a maintenant dans les prisons des quartiers réservés aux retraités, les EPHAD nippons !

La nouvelle réforme proposée en 2019 : repousser à 70 ans l'âge de perception de la retraite complémentaire et inciter les salariés à cotiser jusqu'à 65 ans pour bénéficier de la retraite minimum.

Une première étude a recommandé à chaque Japonais de mettre de côté 20 millions de yens – ce qui fait environ 170 000 euros – avant l'âge de 65 ans. La seconde est venue avertir que le montant des pensions allait diminuer dès l'année 2040 avec un taux de remplacement de 50 % voire 40 %. Ces annonces ont créé des réactions vives et même une manifestation a eu lieu à Tokyo. Le gouvernement est manifestement en difficulté puisqu'il annonçait une réforme à l'été 2019 et rien n'est officialisé jusque-là. ■ **DOMINIQUE BALDUCCI**

(1) « *Qui ne travaille pas, ne mérite pas de manger* », dicton très prisé au Japon.

(2) L'exosquelette, sorte de robot accroché au corps qui accompagne et supplée les mouvements d'un individu.

ARTISTE MILITANT ENGAGÉ

Le destin des migrants aux multiples visages

Gaspard Njock n'a pas vécu le sort de Malik, le héros de son livre BD *Un voyage sans retour*⁽¹⁾, mais il connaît, pour les avoir vus autour de lui et avoir partagé des sentiments semblables, le désir d'un ailleurs, les désillusions et les difficultés de vivre dans cet ailleurs...



© DR

De son quartier natal, à Douala, au Cameroun, Gaspard conserve des images, des couleurs, le souvenir d'une vie trépidante.

Certes son quotidien était modeste, une mère ménagère, un père tailleur dont il admire la dextérité, « *sa façon de faire naître des vêtements entre ses mains, et de rêver les yeux ouverts* ».

« *Tout ce que tu veux vraiment, tu peux faire que ça arrive.* » Gaspard travaille, lit, passe son bac, s'inscrit à la fac de médecine et dessine... Un concours de dessin va changer sa trajectoire : il gagne une bourse d'étude pour l'école romaine de Comics dei Fumetti : en 2008, à 21 ans, il part à Rome. Un dépaysement d'importance. Artiste multidisciplinaire, il crée, produit et promeut des spectacles qui mêlent la musique et les arts plastiques, en particulier l'opéra et la bande dessinée. Ses œuvres ont été présentées dans les festivals de bande dessinée en Italie et en France. Actuellement, Gaspard Njock vit à Paris et se partage entre « ses » pays (Cameroun, Italie, France) et d'autres au gré de voyages. Toujours engagé sur les sujets qui le touchent, migration, discriminations, racisme, il croque en aquarelle les intervenants lors d'événements UNESCO, comme à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars : « *Esclavage, race et racisme : comment se libérer des représentations raciales ?* »⁽²⁾. Il est aussi président et directeur de publication du média en ligne : <https://guitinews.fr>. C'est un projet qui lui tient à cœur, ce média a pour but d'avoir un double regard sur l'actualité et accueille en son sein de jeunes journalistes français, étrangers, dont certains sont réfugiés.

Son premier album personnel a été *Voyage sans retour*. C'est une fiction réa-

liste sur le drame des migrations d'adolescents. Les jeunes, à Douala, rêvent d'Europe. Malik, 17 ans, se laisse entraîner dans ce voyage à haut risque. Traversée de l'Afrique jusqu'aux côtes libyennes, naufrage en Méditerranée, sauvetage et difficile adaptation en Italie, nostalgie des paysages et de sa jeunesse, par l'aquarelle, on entre dans un univers où se disent la douleur, les rêves, la vie de ceux qu'on appelle d'un terme générique « les migrants ».

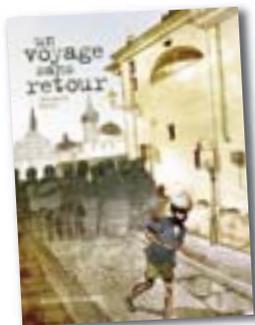
Il faut sortir du global pour faire voir le singulier : l'important, pour Gaspard Njock, c'est de dire, dire l'autre pour contrer la peur, faire dire car raconter son histoire et sortir de la solitude, retrouver son identité propre. Préoccupé par la nécessité de rendre compte du sort des migrants et de leur vie, Gaspard s'implique auprès des associations et collectifs engagés auprès des exilés, comme à Paris, Porte de La Chapelle⁽³⁾.

Passionné d'opéra, il met la dernière main à une biographie de Maria Callas « *L'enfance d'une diva* ». L'auteur revient sur l'enfance de la cantatrice en Grèce au moment de la guerre civile, sur l'hostilité de sa mère et sur l'importance qu'a eue pour elle l'art lyrique, son échappatoire⁽⁴⁾.

Raconter, « *c'est poser des questions : est-on maître de ses choix ? Risquer la mort, est-ce vraiment choisir sa vie ? Comment donner de la valeur à ce qu'on a autour de soi pour qu'on ne s'en aperçoive pas seulement une fois qu'on est loin ?* »... Gaspard Njock ne cesse de dire en aquarelles. ■ **MICHÈLE OLIVAIN**

(1) Éditions Nouveau Monde Graphic, février 2018.
 (2) <https://fr.unesco.org/news/se-liberer-representations-raciales-heritees-lesclavage>
 (3) <https://guitinews./reportage/2019/camps-dexiles>
 (4) Éditions Nouveau Monde Graphic, à paraître en février 2020.

Gaspard NJOCK



Dire l'autre pour contrer la peur